



Le Bénin se réjouit de participer à la 45<sup>ème</sup> session de la Commission Population et

Développement et joint sa voix à celle des autres délégations pour féliciter les honorables membres du bureau pour leur brillante élection et la clairvoyance avec laquelle ils conduisent les travaux.

Au Bénin, les jeunes (moins de 15 ans) représentent 47% de la population et deux béninois sur trois ont moins de 25 ans. Avec l'appui constant du FNUAP, auquel il convient ici de rendre un hommage mérité, des actions inspirées de la CIPD, ont été réalisées en faveur de la couche juvénile au Bénin.

Toutefois, les défis importants ci-après, restent à relever:

- une forte demande sociale induite par une croissance démographique soutenue (3,25 %);
- une exposition à des fléaux sociaux tels que les grossesses non désirées, les avortements, les maladies IST/VIH, etc...;

la persistance des pesanteurs socio-culturelles: mariages forcés, traite et travail des